



AVIS DE CONCOURS

N° K20-04

Directeur(-trice) adjoint(e)

L'INSTITUTION KIUNA, CONÇUE PAR ET POUR LES PREMIÈRES NATIONS, MAIS OUVERTE À TOUS !

À Kiuna, nous avons pour objectif de démocratiser l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les membres des Premières Nations. Notre centre d'études collégiales est aujourd'hui reconnu pour ses services éducatifs culturellement adaptés, qui se traduisent notamment par un environnement unique à l'intérieur duquel les programmes, les services aux étudiants, les ressources humaines, les méthodes d'enseignement et le matériel pédagogique tiennent compte de la culture et des traditions autochtones.

Titre de l'emploi : Directeur(-trice) adjoint(e)

Statut d'emploi : Temps plein

Lieu : Institution Kiuna

Date de début : Été 2020

Priorité d'embauche : Kiuna adopte des mesures d'action positive et favorise l'embauche de candidats et candidates des Premières Nations et autochtones. Ce poste est d'abord réservé aux membres des groupes désignés énumérés ci-après.

Salaires annuels : Entre 65 115 \$ et 92 679 \$, conformément à l'échelle salariale en vigueur à Kiuna

Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur associé de l'Institution Kiuna, le directeur adjoint ou la directrice adjointe contribue à la coordination, à l'élaboration et à l'amélioration des services offerts par Kiuna dans le cadre des mandats qui lui sont confiés par le directeur associé. Le ou la titulaire contribue au rayonnement de l'Institution en faisant la promotion de sa mission de former des citoyens des Premières Nations compétents dans leur domaine respectif, fiers héritiers de leur patrimoine culturel, socialement responsables, ouverts sur le monde et soucieux du bien-être de leur communauté. Il ou elle est appelé à intervenir dans la prestation des services aux étudiants, la planification stratégique, la gestion des opérations et est responsable de la gestion des ressources humaines.

Exigences recherchées :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée, notamment en éducation, en administration ou dans un domaine connexe.
- Avoir cinq années d'expérience pertinente dans le domaine de l'éducation, dont deux années auprès des Premières Nations.
- Maîtriser à l'oral et à l'écrit les deux langues reconnues officiellement par le gouvernement du Canada, soit le français et l'anglais. La connaissance d'une langue autochtone est considérée comme un atout.
- Connaître le domaine de l'éducation, spécifiquement l'enseignement collégial et universitaire, ainsi que les caractéristiques propres aux communautés autochtones.
- Posséder une bonne connaissance du milieu des Premières Nations, soit parce qu'on en fait partie, soit pour y avoir travaillé.

Conditions de travail

Nous offrons des conditions de travail concurrentielles : régime de retraite, congés culturels mobiles, trois semaines de vacances par année, congés pour raisons médicales, possibilité de télétravail, choix d'horaire de travail, horaire d'été, etc.

Date limite pour postuler : 17 juillet 2020, 16 h

Afin de fournir des services qui répondent aux besoins des communautés qu'elle dessert, Kiuna favorise l'embauche de personnes compétentes représentatives de ces populations au sein des groupes désignés dans l'ordre suivant : 1) employés du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), 2) membres d'une Première Nation dont la communauté est membre du CEPN, 3) membres d'une autre Première Nation, 4) membres d'un peuple autochtone, 5) autres.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre candidature par courriel à :
applications@kiuna-college.com

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de leur intérêt pour ce poste.
Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

**POUR VOIR TOUTES LES OFFRES AFFICHÉES PAR KIUNA, LE CEPN OU D'AUTRES ORGANISATIONS DU MILIEU,
CONSULTEZ NOTRE [GUICHET D'EMPLOIS \(ge.cepn-fnec.com\)](http://ge.cepn-fnec.com).**